

5. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FERRURES D'HISTOIRE :  
ANIMATION CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi neuf décembre deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENDON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Jean-Claude CAZALS, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER, Daniel JEAN, Amandine MENUZZO, Jean-Luc MERCERON, Geneviève NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ  
Yves JAOUEN REPRESENTE PAR Genevieve NICOLAS  
Dominique MAMET REPRESENTEE PAR Jean-Luc MERCERON  
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC  
INGRID GIVRY  
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Adrien GIVERNAUD

L'association Ferrures d'Histoire a une nouvelle fois proposée une animation de qualité lors de la cérémonie du 11 novembre 2025. Afin que l'association puisse se rembourser des frais de transports des chevaux et des frais de bouche, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 200€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

A l'Unanimité

- APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association Ferrures d'Histoire,

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20251215-25D02\_DELIB\_072-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 15 décembre 2025  
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

ADRIEN GIVERNAUD

